

Commune de Villeneuve de Berg
Conseil Municipal
Compte-rendu de la séance du 11 mars 2023

Présents (13) :

Jacques Bellenger, Stéphane Chausse, Pierre Clément, Marie-Jeanne Cosse, Isabelle Cros, Sylvie Dubois, Anne-Marie Eyraud, Marie Fargier, Yves Lefrileux, Didier Mehl, Patrick Rotger, Annick Sévenier – Alivon, Christophe Vigne

Excusés avec pouvoirs (6) :

Martine Hemmache → Patrick Rotger ; Florian Morge → Stéphane Chausse ;
Karine Taulemesse → Pierre Clément Marie Heu → Sylvie Dubois
Sylviane Valcke → Jaques Bellenger ; Sébastien Alonso → Marie Fargier

Votants : 19

Absents excusés (1) : Anne-Marie Laville-Franchi

Absente (3) : Roselyne Aulner, Yann Bilancetti, Roxane Dussol

- Election à l'unanimité de Christophe Vigne en tant que secrétaire de séance.
- Attribution à l'unanimité à l'entreprise SATP du marché pour l'aménagement d'un chemin piétonnier dans le cadre du programme de sécurisation de la RD 588 au Petit Tournon pour un montant de 142 243,49 € TTC et sur l'autorisation donnée à Mme le Maire de solliciter des subventions sur le projet.
- Approbation à l'unanimité de la convention de co-investissement pour le droit d'acquisition avec la société Urba 376 d'un projet d'exploitation d'une centrale photovoltaïque au sol sur la friche de l'ancien poulailler situé au Plan des Buns et autorisation donnée à Mme le Maire de la signer.
- Approbation à l'unanimité de la candidature de la commune à l'appel à projets FEDER 2023 (fonds structurels européens) sur le programme de requalification de la rue principale et d'aménagement du centre-bourg.
- Attribution à l'unanimité du lot n°1 du marché d'achat de mobilier de la future médiathèque à la société Modidécors pour un montant de 43 564,30 € TTC, de la déclaration sans suite des lots n°2 et 3 pour motif d'intérêt général et de la déclaration du lot n°4 comme infructueux.
- Approbation par 17 voix pour et 2 abstentions (D. Mehl, M.J. Cosse) de la mise à jour du tableau des indemnités des élus.
- Approbation à l'unanimité de la modification de la composition de la commission municipale « économie, commerces, communication » avec entrée de M. Hemmache.
- Approbation à l'unanimité de la mise à jour du tableau des emplois permanents à temps complet et du tableau des emplois permanents à temps non complet.
- Approbation à la majorité par 16 voix pour et 3 voix contre (D. Mehl, M.J. Cosse, Y. Lefrileux) du principe de mise à disposition à titre gratuit des salles communales pour les associations pour les besoins de leurs activités.
- Questions diverses : agenda des manifestations et réunions, travaux de réfection de la place de Force-Male, organisation de battues sur la commune, accueil de familles d'Ukrainiens, présence de Bicycl'arts sur la commune, tribunes de l'opposition dans le Pitchoun, installation de panneaux photovoltaïques sur les toitures des maisons, difficultés financières rencontrées par le centre socio-culturel.